

Personnes présentes :

- ◆ Les enseignantes : Mme Sully (Cp), Mme Hunault (Cp-Ce1), Mme Tournadre (Cm1), Mme Billon (Cm1-Cm2), Mme Châtelier (décharge de Mmes Tillier et Billon) et Mme Tillier (Ce2), directrice
- ◆ Les représentants des parents d'élèves : Mme Bonin, Mme Marier, Mme Chapelot, Mr Bruneau
- ◆ Mme Perrot, adjointe au maire, Mmes Clossais et Picard, conseillères municipales
- ◆ Mme Longépé, DDEN

Personnes excusées :

Mme Brillant, M. Vaillier

Les points suivants ont été abordés :

1. **LES PROJETS :**

**a. « Le printemps des livres »** organisé par les éditions *Lire c'est Partir* est reconduit cette année. Mme Tillier rappelle que des livres, au prix unique de 1€, sont proposés aux élèves. Cette vente a pour objectif de favoriser l'accès à la lecture pour tous à travers des livres adaptés et s'adressant à des enfants de 2 à 11 ans. Cette opération se déroulera au retour des vacances de printemps, soit du 2 au 16 mai 2023. Les élèves pourront acheter des livres au sein de l'école. La coopérative scolaire peut prélever 20 centimes sur chaque exemplaire vendu.

**b. L'exposition des peintres de Pruniers** se déroulera du 18 au 26 mars à la salle des fêtes Alain Fournier. Comme l'année dernière, le président du club de peinture a proposé aux enseignantes de l'école de venir visiter cette exposition avec leur classe. C'est l'occasion pour les élèves de découvrir les œuvres exposées par des peintres amateurs et professionnels, œuvres souvent très variées dans leurs genres et leurs techniques (peintures à l'huile, à l'acrylique, aquarelles, pastels, dessins et techniques de collage). C'est aussi souvent un moment de partage où ils expriment leur ressenti, leur préférence et qui est souvent enrichi par un dialogue avec les personnes présentes pour accueillir les élèves et répondre à leurs questions. Chaque classe s'y rendra donc 45mn à 1 heure un jour de la semaine.

**c. Une sortie cinéma pour les toutes classes de l'école :** En guise de cadeau de fin d'année, les élèves de chaque classe ont assisté à la projection du film d'animation de Michel Ocelot, **Le Pharaon, le Sauvage et la princesse** au cinéma de Romorantin le vendredi 13 janvier 2023. Cette sortie a été financée par la coopérative scolaire, le prix par enfant était de 4€80, le coût total était de 336,00€. Ce film d'animation était un voyage dans trois contes, à trois époques et dans trois lieux différents, dans des contrées à la fois familières et exotiques où le merveilleux a toujours une place importante. De l'Égypte antique, à l'Auvergne au Moyen-Âge et au palais turc du XVIIIe siècle, une même thématique : des jeunes gens épris de liberté et d'amour, plus malins que les adultes. Les élèves et les adultes ont particulièrement apprécié ce film plein de poésie et d'humanité.

**d. Intervention de Mme Gabbé dans les classes de Mme Tournadre et Mme Billon :** L'après-midi du mardi 31 janvier, Mme Gabbé, professeur d'allemand au collège M. Genevoix est intervenue pendant 1 heure auprès des élèves de Mme Billon pour leur proposer une initiation en allemand. Cette intervention s'est faite sous forme de petits jeux où ils ont pu découvrir les aspects culturels de ce pays et notamment parler de l'amitié Franco-allemande. Les élèves ont ainsi pu comprendre l'importance et les raisons de l'amitié franco-allemande renouvelée en évoquant l'origine et le sens du *Traité de l'Élysée*, dont on célèbre cette année le 60<sup>ème</sup> anniversaire. Mme Gabbé a répondu également aux questions des élèves.

C'est le 7 février, dans l'après-midi qu'elle est également intervenue dans la classe de Cm1 de Mme Tournadre. Les élèves ont appris quelques mots et tournures de phrase pour se présenter. Ils ont trouvé des similitudes avec la langue anglaise. Ils ont également évoqué la ville de Berlin ainsi que des éléments culturels de ce pays (monuments, personnalités célèbres dans différents domaines).

Les deux classes ont aussi découvert les Buddy Bears, ours emblématiques et sculptures grandeur nature qui veulent témoigner de la fraternité entre les peuples.

**e. Le concours Kangourou (Ce2 et Cm1-Cm2) et Koala (Cp et Cp-Ce1)** : Ce concours figure depuis plusieurs années au programme des actions éducatives du ministère de l'Éducation Nationale et de la semaine des mathématiques. Il aura lieu jeudi 16 mars. Ces épreuves individuelles et sans calculatrice durent 50 minutes. Chaque niveau a un questionnaire adapté à son âge : un questionnaire de 24 questions pour les Cm2 et Cm1 et 16 questions pour les Ce2 de difficulté croissante. Pour chaque question, cinq réponses sont proposées : une seule est juste. Les élèves ont pu s'entraîner en amont grâce à une banque d'outils d'exercices de difficulté variable mise à disposition des enseignants. Cela permet de pratiquer les mathématiques de manière ludique pour les élèves. Les résultats font l'objet d'un classement national. Les solutions et résultats sont publiés sur le site Kangourou des mathématiques après clôture du concours en Europe ou dans le monde. Le classement est envoyé par courrier aux écoles et établissements scolaires participants.

**f. APER Matra pour la classe de Cm1-Cm2** : Le jeudi 23 mars, les élèves de Cm1-Cm2 se rendront à Matra pour apprendre à circuler à bicyclette.

En classe, un travail en amont est réalisé afin d'identifier les différentes parties du vélo et les équipements, de connaître les grandes familles de panneaux et leurs significations, de connaître les règles du code de la route.

**g. Porter secours** : Le jeudi 23 mars, l'ensemble des élèves de Cm1 des deux classes réunis travailleront sur les gestes de premiers secours, avec l'Association départementale des secouristes et sauveteurs du Loiret. Ce travail initié en amont autour d'une réflexion sur la signification de ce qu'est l'acte de porter secours se poursuivra, durant cette journée, par l'apport d'éléments théoriques relatifs aux différents types de blessure, au contenu du message d'appel... Les élèves manipuleront également concrètement en apprenant à réaliser un pansement compressif et à mettre une personne en position latérale de sécurité. Le travail se complètera par un retour sur les connaissances acquises afin de les expliciter davantage et d'en garder une trace. Cette formation coûte 180 euros et est payée par la coopérative scolaire.

**h. Classes chantantes** : Mme Billon explique que cette année, au collège Maurice Genevoix, un projet intitulé « **Classes chantantes** » est mis en œuvre et mené par Mme Ribeau, professeure de chants, qui consiste à faire chanter deux classes de 6<sup>ème</sup> et une classe de Cm2 ensemble. C'est le professeur de collège qui mène cette activité d'entraînement au chant choral.

Dans le cadre de la liaison école-collège, elle a souhaité engager sa classe de CM1/CM2 dans ce projet, jugé motivant. Les élèves de la classe apprendront donc deux chants. Ils se rendent au collège différents lundis des mois de mars, avril et juin de 11h15 à 12h10 pour 6 séances.

Une petite représentation aura lieu dans la cour du collège à l'occasion de la fête de la musique.

(A noter que les élèves de CM2 qui iront dans ce collège à la rentrée 2023 et qui ont apprécié ce projet pourront y participer de nouveau si leur classe est choisie.)

La municipalité est remerciée du fait de rendre possible ce projet grâce à l'utilisation du car et au décalage des heures de repas les jours concernés.

**i. Une classe de découvertes en Cm1/Cm2** :

Cette classe de découvertes aura lieu du 22 au 26 mai 2023, à Ver-sur-Mer (Calvados – 14), sur le thème de la seconde guerre mondiale. Elle a été construite avec l'association Élément Terre.

Ce projet est basé sur un travail en amont en classe en histoire, en géographie, en français et sur la découverte sur le terrain, in situ des traces de ce qu'ils auront étudié et construit en classe. Aussi ce projet est-il accompagné de différentes activités avant le départ : la visite du Musée de la Résistance, à Blois (prévue le 28 mars) pour un coût de 40€ pour avoir une vision des événements vécus par les habitants du Loir-et-Cher pendant cette période ; une rencontre intergénérationnelle avec les résidents de la maison de retraite de Pruniers afin que les élèves puissent recueillir des témoignages de personnes ayant vécu à cette époque et échanger.

Le projet, son organisation, son déroulement et ses finalités ont été expliqués aux parents lors d'une réunion spécifique le 2 février 2023, sans toutefois en dévoiler le contenu dont la primeur est réservée aux élèves.

Le coût de ce projet s'élève à 10 070,72€ sans le transport. 60% de ce montant, soit 6042,52€, est pris en charge par la municipalité et 40% revient à la charge des familles, soit un montant global de 4028,20€. Cela représente un coût de 183,10€ pour chaque famille. Le transport s'élève à 3 290€ et est pris en charge par les Amis de l'école.

Une vente de gâteaux organisée par les parents d'élèves de la classe de Cm1/Cm2 sur 2 vendredis et lors du loto a permis déjà de récolter de l'argent pour une veillée et une surprise aux élèves lors de leur séjour.

**j. Le conseil municipal des jeunes** : Depuis le début de l'année, les classes de Ce2, Cm1 et Cm1-Cm2 sont engagées dans un travail ayant pour but la mise en place d'un Conseil Municipal d'Enfants élus, composé de 7 membres (3 élèves de Cm2

et 4 élèves de Cm1). Les élèves ont découvert ce qu'est un Conseil municipal d'Enfants et ses fonctions. Dans les classes de Cm1 et de Cm1-Cm2, les élèves ont réfléchi à des propositions afin que plusieurs se déclarent candidats. Ils ont alors rédigé leur fiche de candidature, ce qui a occasionné un travail long et considérable. La classe de Ce2 a ensuite pris connaissance de toutes les fiches de candidature afin de découvrir les différentes propositions des candidats afin de pouvoir faire un choix pour voter.

Monsieur le Maire, accompagné de Mme Perrot a rencontré les élèves de Cm1-Cm2 au mois de décembre 2022 et les élèves de Cm1 au mois de janvier 2023 afin de répondre aux questions que les élèves s'étaient posées sur l'élection et le rôle d'un maire. Ces échanges ont été intéressants.

Enfin, une vraie élection a eu lieu le mardi 7 février 2023 dans la salle du Conseil municipal, à la mairie, avec tout le matériel de vote. 2 élèves ont été choisis pour être scrutateurs pendant le dépouillement et une cérémonie a eu lieu en début d'après-midi, du même jour pour annoncer le nom des élèves élus, dans la cour de l'école en présence de Monsieur le Maire, Mme Perrot et plusieurs élus municipaux.

La création et le fonctionnement du Conseil Municipal des Enfants visent à promouvoir la citoyenneté et la démocratie, à encourager le dialogue entre les jeunes et les élus locaux, à reconnaître la capacité de propositions, d'analyse et d'actions des enfants. Il s'inscrit également dans les programmes d'Éducation Morale et Civique, aussi bien au niveau de la notion de l'engagement que celle du droit et la règle ainsi que des principes pour vivre avec les autres.

Ce projet a suscité chez les élèves beaucoup d'intérêt et une participation motivée.

**k. Intervention de l'infirmière pour les Cp et les Cm2 :** Cette année, Mme Casenave, infirmière scolaire, réalisera des bilans pour les élèves de Cp et Cm2. Ce bilan permet chez les Cp de vérifier la vue et l'audition et de noter tout évènement particulier qui pourrait être important. Pour les Cm2, c'est un pré-bilan réalisé avant leur entrée en sixième. Un bilan plus complet sera réalisé l'année prochaine au collège.

**l. Le bilan du cycle piscine pour les classes de Cp et Cm1-Cm2 :** Le cycle s'est déroulé pendant 7 séances du 24 novembre 2022 au 26 janvier 2023, chaque jeudi après-midi. Les élèves partent de l'école à 14h30, sont dans l'eau de 15h10 à 15h45 et de retour à l'école vers 16h25. Cette année, les élèves ont bénéficié de la présence de 2 maîtres-nageurs. Une séance a été annulée en raison du nettoyage annuel de la piscine.

Mme Billon explique que les séances de piscine permettent aux élèves de Cm2 de travailler les compétences du savoir-nager qui est validé en fin de cycle 3. Les enseignantes remercient les parents accompagnateurs bénévoles.

**m. Demandes de travaux :**

Mme Tournadre souhaiterait l'installation d'une nouvelle prise de courant dans sa classe.

Suite à l'installation de nouvelles ampoules dans le couloir à l'étage, il n'y a plus de lumière dans l'escalier.

La porte blanche du couloir est à réparer.

La porte de l'école rue Victor Hugo est à vérifier.